

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le mardi 6 septembre 2022 à 19 heures au centre communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Valérie Cyr-Cayouette  
François Poirier  
Laurent St-Onge

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby. La directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier est présente.

Le conseiller Monsieur Yves Barriault est absent.

.....

197-09-2022 OUVERTURE DE LA SÉANCE  
Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

198-09-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Il est proposé par le conseiller Francois Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants : 5.4 offre d'emploi opérateur LET, 18- Regroupement gaspésien des loisirs municipaux et 19- Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

199-09-2022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2022  
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2022 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Francois Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2022.

.....

200-09-2022 APPROBATION DES COMPTES À PAYER  
Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure; il est proposé par le conseiller Steven Allain , appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 219 786.38 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

201-09-2022

.....  
APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures; il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 549 929.28 \$.

202-09-2022

.....  
RETRAIT DES EMPLOYÉS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Il est attendu que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la municipalité gère le LET pour le compte de la Régie en attendant le transfert définitif;

Considérant que l'entente relative à la politique des conditions de travail entre la Municipalité de Saint-Alphonse, la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique et la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (LA « RÉGIE ») a été signée par le président de la Régie, monsieur Éric Dubé et par la majorité des employés du lieu d'enfouissement technique;

Considérant qu'en signant cette entente, les employés de la Municipalité Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique, acceptent de ne plus être couverts par la politique salariale de la Municipalité de Saint-Alphonse signée en 2013 étant donné le transfert du Lieu d'enfouissement technique et des employés à la Régie;

Considérant que les conditions de la politique de la Régie ne seront pas moindres et les ajustements seront rétroactifs au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de retirer les employés du lieu d'enfouissement technique de la Politique des conditions de travail (version mai 2013) et la Politique de rémunération (version mai 2013) tel que stipulé dans l'entente et d'entériner que la mairesse, madame Josiane Appleby et la directrice générale et greffière-trésorière Annick Duguay Cormier aient signé l'entente pour et au nom de la Municipalité selon les recommandations de Maître Lemay.

203-09-2022

.....  
ADJUDICATION ACHAT CAMIONNETTE UNE DEMI-TONNE

Le directeur du LET, monsieur Rock Pratte, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique a invité Ford New Richmond 9303-1466 Québec Inc et A.P. Chevrolet Buick GMC de New Richmond à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour l'achat d'une camionnette une demi-tonne;

Les offres suivantes ont été déposées en date du 30 août 2022 taxes incluses:

Ford New Richmond 9303-1466 Québec Inc

69 609,00\$

A.P. Chevrolet Buick GMC

55 250,00\$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Francois Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique accepte l'offre de A.P. Chevrolet Buick GMC de New Richmond pour l'achat d'une camionnette une demi-tonne de l'année 2022 SILVERADO DOUBLE CAB au montant de 55 250,00 \$ taxes incluses et que nous autorisons monsieur Rock Pratte, directeur du LET à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse / Lieu d'enfouissement technique et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires avec A.P. Chevrolet Buick GMC et / ou la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'acquisition de ce véhicule et que le montant de 55 250,00\$ sera pris à même le surplus du LET.

204-09-2022 OFFRE D'EMPLOI - OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE-  
PROLONGATION

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique prolonge la période de mise en candidature pour le poste d'opérateur (e) de machinerie lourde au LET jusqu'au 30 septembre 2022. Pour cette raison, vous pouvez consulter l'offre d'emploi qui sera sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 septembre 2022 à 16 heures.

205-09-2022 OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – CONDITION SALARIAL

Il est proposé par la conseillère Caroline, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que pour faire suite à la demande de Martine Ratté, nous entérinons la décision d'augmenter son taux horaire rétroactivement au 1<sup>er</sup> août 2022 tel qu'entendu avec la mairesse, madame Josiane Appleby et l'inspecteur municipal, monsieur Marc Cormier lors de leur rencontre du 16 août dernier et nous mandatons la mairesse à signer l'entente. La politique salariale sera révisée et analysée lors des prochaines prévisions budgétaires afin d'être équitable envers tous les employés et sera conditionnel à respecter la capacité de l'organisation à supporter financièrement l'augmentation de la masse salariale.

206-09-2022 DÉMISSION – OPÉRATEURE DE MACHINERIE LOURDE

La mairesse informe le conseil municipal que madame Martine Ratté a remis sa démission en tant qu'opératrice de machinerie lourde et qu'elle a terminé le 30 août 2022.

207-09-2022 OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – OFFRE D'EMPLOI-

Il est proposé par le conseiller Francois Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger la période de mise en candidature pour le poste d'opérateur temporaire et qu'un nouveau poste d'opérateur permanent sera aussi ouvert. Pour cette raison, vous pouvez consulter les offres d'emploi qui seront sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 septembre 2022 à 16 heures.

208-09-2022

.....  
EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR JOURNALIER TEMPORAIRE

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'engagement de Monsieur Pascal St-Onge à titre d'opérateur journalier temporaire en remplacement de Claude Chevalier à partir du 5 septembre 2022 et nous mandatons le maire suppléant monsieur Steven Allain à signer le contrat d'engagement. Madame la mairesse s'est retirée de la prise de décision.

209-09-2022

.....  
FORMATION APSAM

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire les employés suivants aux formations offertes par l'Association paritaire de la santé et sécurité du travail, secteur affaires municipales :

- Marc Cormier, Formation Espace Clos, 12-13 septembre 2022, au coût de 250 \$ par personne
- Marc Cormier et André Cyr, Formation Signalisation des travaux routiers, 14 septembre 2022, au coût de 150 \$ par personne
- Marc Cormier et Pascal St-Onge, Formation Signaleur routier, 15 septembre 2022, au coût de 130 \$ par personne

Les formations auront lieu au Centre communautaire de Saint-Alphonse.

210-09-2022

.....  
INTERSECTION ROUTE DE SAINT-ALPHONSE – RUE PRINCIPALE

Considérant l'importance de la route de Saint-Alphonse pour nos résidents, l'industrie, l'achalandage touristique et le lien routier primordial pour l'accès à la 132;

Considérant la détérioration évidente de la chaussée au niveau de l'intersection de la route de Saint-Alphonse et de la rue Principale;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse :

Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de refaire l'intersection de la route de Saint-Alphonse et de la rue Principale afin de préserver le lien routier primordial pour nos résidents et leur sécurité le plus rapidement possible.

De transmettre copie de la présente résolution à :

- M. Yves Berger, directeur général Transport Québec du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
  - M. Dany Savoie, chef du Centre de services de New Carlisle Transport Québec
  - M. Sylvain Roy, député de la circonscription de Bonaventure
- .....

211-09-2022

ROUTE DE SAINT-ALPHONSE ET CHEMIN DES PIONNIERS

Considérant le nombre élevé de trafics lourds sur la route de Saint-Alphonse;

Considérant les anomalies de la chaussée à l'intersection de la route de Saint-Alphonse et du chemin des Pionniers;

Considérant les nombreuses plaintes verbales reçues sur les effets négatifs sur la circulation du trafic lourd et la circulation régulière;

Considérant que les employés du ministère des Transports (bureau de New Carlisle) ont une bonne connaissance de ce problème;

Considérant l'envoi de la résolution numéro 067-03-2020 en mars 2020 et que la situation est demeurée inchangée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse :

Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'effectuer les travaux correctifs nécessaires pour rendre la chaussée conforme à l'intersection de la route de Saint-Alphonse et du chemin des Pionniers à Saint-Alphonse.

De transmettre copie de la présente résolution à :

- M. Yves Berger, directeur général Transport Québec du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la Madeleine
- M. Dany Savoie, chef du Centre de services de New Carlisle Transport Québec
- M. Sylvain Roy, député de la circonscription de Bonaventure

.....

212-09-2022

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de Saint-Alphonse approuve les dépenses d'un montant approximatif de 12 087,81\$ taxes en sus relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

.....

213-09-2022

REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accumuler deux heures par semaine dans la banque de temps de Kasandra Arsenault, responsable en loisir et en vie communautaire, qui remplace la secrétaire-trésorière adjointe pour une durée indéterminée et ce, à partir du 8 août 2022.

.....

214-09-2022

MISE AUX NORMES DU RÉSEAU - TECQ

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux achats suivants recommandés par la firme Arpo afin de débiter la mise aux normes de notre réseau d'aqueduc et d'égout dans le cadre du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » :

- Pour le poste de pompage des eaux usées PSA1 nous acceptons la soumission 22-22-0183 au coût total de 34 900, 00\$ de chez Xylem puisque ce sont les seuls fournisseurs au Québec à offrir le panneau de contrôle donc nous avons besoin, soit le multi-smart et le flygt cloud.
- Pour le puits d'eau potable, nous acceptons de remplacer le débitmètre tel que recommandé par un débitmètre Endress & Hauser au coût de 3578,57 \$.

.....

215-09-2022

RADIATION D'INTÉRÊTS

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à une mise à jour tardive de notre rôle d'évaluation complémentaire, nous autorisons la radiation des intérêts de l'année 2022 pour les matricules suivants : 2138 53 4216 au montant de 6,82\$, 2138 88 1079 au montant de 36,15 \$ et 2437 32 3070 montant 8,36 \$. Les crédits seront appliqués sur les comptes de taxes 2023.

.....

216-09-2022 FORMATION D'UN COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE  
La mairesse informe les citoyens présents que le Conseil municipal travaille à mettre sur pied un comité de vie communautaire. Elle invite la conseillère Valérie Cyr-Cayouette à expliquer la mission de ce comité.

.....

217-09-2022 SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2022  
Il est proposé par la conseillère Francois Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire du 3 octobre 2022 aura lieu exceptionnellement au bureau municipal au 127 rue principale Est étant donné que les élections provinciales auront lieu au Centre communautaire.

.....

218-09-2022 RENCONTRE DU REGROUPEMENT GASPÉSIEN DU LOISIR MUNICIPAL  
Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous autorisons Kasandra Arsenault, responsable de la vie communautaire et des loisirs, à participer à la rencontre du « Regroupement gaspésien du loisir municipal » qui se déroulera le 8 et le 9 septembre 2022 au Camp Bellefeuille de Pabos et que le coût d'inscription de 350 \$ incluant l'hébergement ainsi que les frais de déplacement selon la politique en vigueur seront assumés par la Municipalité.

.....

219-09-2022 COLLOQUE DE ZONE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC  
Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons Annick Duguay Cormier, directrice générale et greffière-trésorière à participer au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera les 21-22 septembre 2022 à l'hostellerie Baie-Bleu-Centre des congrès de la Gaspésie Carleton-sur-Mer et que le coût d'inscription de 100 \$, l'hébergement et frais de déplacement selon la politique en vigueur seront assumés par la Municipalité.

.....

220-09-2022 ASSOCIATION DU CANCER EST DU QUÉBEC  
Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un don unique de 200.00\$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec pour la campagne 2022.

.....

221-09-2022 PÉRIODE DE QUESTIONS  
Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

222-09-2022

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Francois Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h57.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby,  
mairesse

\_\_\_\_\_  
Annick Duguay Cormier,  
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....